

des Princes &c. Novemb. 1730. 321

Elle m'a tellement dégoûté du Livre, que je n'ai plus encore me résoudre à le lire.

Mais il est tems que je mette des bornes à cette longue Lettre ; une seule réflexion en fera la clôture. Pour composer un bon Livre, faut-il être marié, ou ne l'être pas ? Je suis pour l'affirmative. Un homme marié n'ayant aucun souci des affaires de son ménage, peut mieux étudier qu'un homme que le célibat oblige à se mêler de tout : hormis qu'il ne soit assez riche pour être en état de payer des gens fideles pour veiller là-dessus, & pour le décharger des soucis domestiques. Je suis &c.

II. Le sieur Paitat ; ci-devant Chirurgien Major du Regiment de Laffey au service de France, & presentement Chirurgien & Apoticaire à *Vaucouleur* près de *Toul*, a composé un remede spécifique contre les fievres intermittantes, auquel il a donné le nom de *Sel de Mars*. Pour faire connoître les vertus de ce *Sel*, je rapporterai ici le précis d'un avis, qu'il adresse lui-même à des gens de son métier.

TAi l'honneur, Messieurs, de vous représenter que mon *Sel de Mars* est un remede qui ne convient pas moins aux fievres continües qu'aux intermittantes, sur tout dans les fievres putrides & vermineuses, & qu'aux autres fievres provenans de trop de plénitude ; lorsqu'on prévoit une plénitude suivie de quelques nozées. Quant aux fievres intermittantes, ce remede doit être donné les jours d'intervale ; à l'égard des fievres doubles, tierces, il faut le donner dans le plus d'intervale qu'il se pourra, dans les unes & dans les autres diversités desdites fievres, le faire prendre à jeun. Il ne vous sera pas difficile, Mrs, de juger de ses propriétés, lorsque vous ferez attention à la composition dudit *Sel*, qui porte le nom